

## **AU 18, RUE DE L'ERMITAGE A MONTREUIL, EXPULSION CRAPULEUSE DE LA MAIRIE ?**

Depuis 2018, la maison du 18, rue de l'Ermitage était occupée. Propriété de la mairie de Montreuil depuis 1990 et jusque là louée à des proches des maires successifs, elle était restée vacante depuis l'arrivée au pouvoir de Patrick Bessac, mais la situation de détresse de logement de Mme Fahima LAIDOUDI, son fils et d'autres occupants sans logement nous avait conduit à la réquisitionner. Depuis cet été, des pourparlers étaient en cours avec le cabinet du maire et la préfecture pour résoudre les problèmes de logement de ses occupants et décider d'un avenir collectif pour cette maison qui ne devrait pas être bradée à des promoteurs immobiliers, mais servir au bien commun.

Samedi 25 septembre, après avoir préparé des sandwiches pour être distribués dans une manifestation, les habitantEs avaient quitté les lieux à 13 heures pour se rendre à Paris au lieu du rassemblement. A leur retour aux alentours de 19h, les habitantEs ont alors trouvé porte close, une chaîne avait été installée ainsi que des vigiles et chiens d'attaque afin de les empêcher de réintégrer leur logement. Les voisins leur ont alors expliqué qu'un incendie s'était déclaré une heure après leur départ de la maison, vers 14 heures, et qu'ils avaient immédiatement prévenu les pompiers et brisé une fenêtre de crainte que des personnes soient restés bloqués à l'intérieur. Merci à eux pour leur réactivité et leur solidarité!

Ce serait vers 18 heures que la mairie aurait décidé d'envoyer une société de gardiennage privée changer la serrure et prendre possession des lieux. Pourtant, sur le plan légal et de l'aveu même de la police, aucun commandement de quitter les lieux n'avait alors été émis contre les occupants, un point devant être fait avec la préfecture en octobre sur la situation de la maison et de ses habitantEs.

L'expertise des pompiers a permis de constater 3 départs de feux, à 3 endroits différents de la maison... De quoi prêter à interrogation. Tout comme l'absence totale de préoccupation de la mairie pour ses habitantEs, premiers sinistrés, dont elle avait les contacts au travers du cabinet de la mairie et avec qui elle avait durant l'été entamé des négociations ! Loin de s'inquiéter de leur situation, c'est étonnement les agents de police qui ont demandé des nuits d'hôtel pour les occupants, et pas la mairie, uniquement préoccupée de la condamnation informelle des lieux par une société de sécurité financée avec l'argent des contribuables.

C'est ainsi que dès le lundi matin des agents des services d'hygiène de la mairie étaient dépêchés sur place, accompagnés de la BAC, pour faire légaliser au plus vite le gardiennage de la maison pour raison de sécurité suite à l'incendie, bien qu'une seule des huit pièces de la maison ait été touchée par les flammes. Malgré le campement improvisé par les habitants à l'extérieur de la maison, aucun élu, aucun membre du cabinet, aucune personne des services de l'habitat ne s'est rendu sur place pour discuter avec les habitants, leur permettre de constater les dégâts, ni leur donner accès à leurs affaires, leur mobilier et les provisions restés à l'intérieur de la maison. De sorte que les habitantEs de l'Ermitage se trouvent actuellement dans une situation d'expulsion de fait, cet incendie venant à point nommé pour contourner la procédure légale en cours, l'avocat de la mairie ne se privant pas d'ailleurs de rappeler la précarité juridique de ses habitants plutôt que de s'inquiéter de leur situation.

Suite à l'incendie, une plainte a été déposée contre X par les habitants. Une autre devrait être ouverte pour violation de domicile. Nous attendons des explications de la mairie. Nombre d'habitations ont connu des sinistres bien plus graves, n'ayant jamais conduit à la mise à la rue de leurs habitants.

Depuis l'incendie, aucun contact n'a été établi par les services de la mairie en vue de résoudre le problème critique du logement des habitantEs, aucune assistance mise en place de son propre chef et aucun accès aux affaires n'a été jusque là permis, bien que trois vigiles vivent et dorment sur place.

### **NOUS DEMANDONS A ETRE ENFIN PRIS EN COMPTE**

#### **ET RECUS PAR LA MAIRIE SUITE A CET INCENDIE :**

- **pour savoir où nous allons dormir en attendant d'avoir de nouveau accès à la maison.**
- **Pour discuter avec les services d'hygiène de la mairie afin qu'ils nous informent de comment réintégrer les pièces non endommagées par l'incendie**
- **Pour avoir accès à nos affaires toujours inaccessibles à ce jour à l'intérieur de la maison**
- **Pour discuter de l'avenir du 18 rue de l'Ermitage, sachant qu'un rendez-vous devait avoir lieu avec une adjointe et des élus en charge du logement, au cours duquel devait être discuté une convention d'utilisation de cette maison.**

En effet le comité de soutien du 18, rue de l'Ermitage souhaite pérenniser ce lieu où de multiples activités sociales et culturelles se sont déroulées durant plusieurs années :

- préparation de cantines : le lieu sert à récupérer, stocker et préparer des repas pour diverses actions ou pour les personnes en situation de précarité de Montreuil et d'ailleurs.

- des maraudes ont également pu voir le jour grâce à ce lieu : distributions des repas aux sans-abris, étudiants précaires, migrants, lieux occupés ou en manifestation(s).

- des hébergements : sorte de « 115 citoyen » la maison de l'Ermitage a permis de loger temporairement des mineurs migrants, des femmes en danger, des familles expulsées, palliant ainsi à son niveau les différentes carences de l'Etat et des collectivités territoriales.

- des soutiens à différents collectifs de luttes : nombre d'associations ou de militants trouvent en la maison de l'Ermitage un lieu ressource afin de commencer ou poursuivre les luttes. L'ermitage est un lieu de ressource pour la vie locale mais aussi un lieu de rencontres et de réflexions autour de questions internationalistes.

On peut en avoir un aperçu en listant les partenaires ou soutiens qui mènent le combat avec nous afin de s'opposer à l'expulsion demandée par la mairie de Montreuil : *La parole errante - EVA (enfants venus d'ailleurs) - l'association de quartier Charton et autour - Awa Gueye et le collectif Justice et Vérité pour Babacar Gueye - Brigades de solidarité populaire de Porte de Paris - Brigade de solidarité populaire Bagnolet/Montreuil - Collectif Vies Volées - Comité Adama - Comité Vérité et Justice pour Lamine Dieng - Stop Précarité - Femmes Gilets Jaunes Île de France - FUIQP Paris-Banlieue - Les Gilets Jaunes de Montreuil - Gilets jaunes de Rungis - Justice pour Ibo - Hébergement solidaire - Montreuil Rebelle - Les Mutilés pour l'exemple - Non aux expulsions à Montreuil - Parole Errante Demain - NPA Montreuil - Les réfractaires du 80 - Réseau d'entraide Vérité et Justice*

**Comment nous soutenir ? En faisant connaître cette lutte autour de vous - en rejoignant le comité de soutien (via le mail : [lesamisdelermitage@tutanota.com](mailto:lesamisdelermitage@tutanota.com) – et en participant et relayant ses actions (via la page Facebook Comité de soutien à la maison de l'Ermitage à Montreuil )**